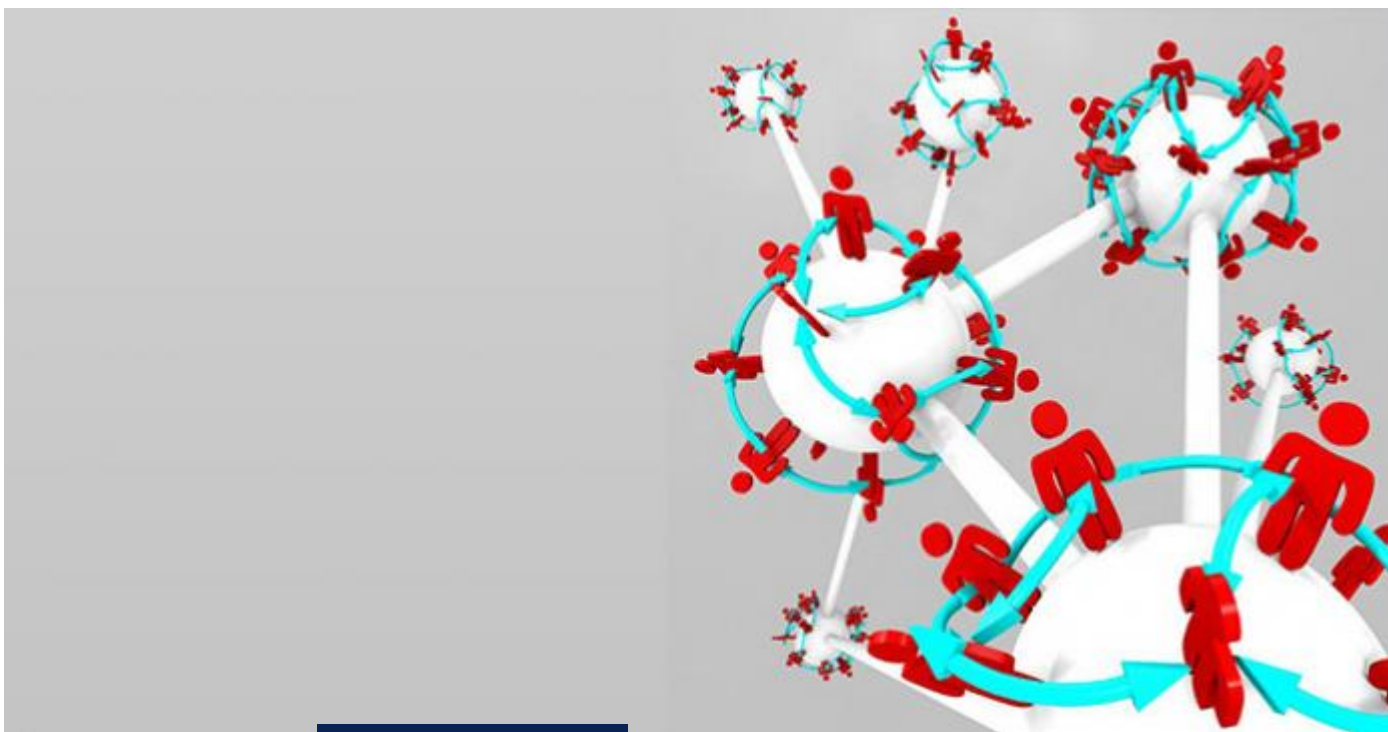


Migrations internationales : un enjeu planétaire



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 02/07/2014

Saisine liée : [MIGRATIONS INTERNATIONALES : UN ENJEU PLANÉTAIRE](#)

Une saisine de la section des affaires européennes et internationales

Quelle pourrait être une gouvernance internationale des mouvements migratoires? Comment traiter la question migratoire au niveau européen ?

Aujourd'hui, les migrations sont devenues une des dimensions de la mondialisation et le migrant s'impose comme un nouvel acteur sur la scène internationale. On peut estimer que le nombre des migrants s'élevait à quelque 232 millions d'individus en 2013 contre 82 millions en 1970. Pour autant, le taux de migrants ne représente que 3,2% de la population mondiale et 9% de la population des pays développés. Et les mouvements migratoires des pays du Sud vers les pays du Nord, contrairement à beaucoup d'idées reçues, n'en représentent globalement qu'une moitié. L'autre moitié recouvre des migrations Sud/Sud sachant que 80% s'effectuent entre pays limitrophes.

Les dynamiques des migrations depuis une trentaine d'années ont cependant profondément évolué puisque quasiment toutes les régions du monde sont désormais concernées et la traditionnelle distinction entre pays d'accueil, pays de départ, pays de transit tend à s'estomper. Les pays de l'OCDE reçoivent toujours le plus grand nombre d'immigrés - les pays d'Europe constituent le deuxième pôle d'accueil -, mais de nouvelles destinations sont également apparues : les puissances émergentes d'Asie de l'Est, les pays du Golfe ... Dans le même temps, certains pays comme la Turquie, le Maroc ou la Tunisie sont tout à la fois pays d'émigration, d'immigration et de transit. Et dans les pays développés, on assiste à une diversification des flux migratoires. Ainsi, en France, aux côtés des flux traditionnels en provenance des pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne et des pressions migratoires sur certains départements ultramarins, le nombre d'individus en provenance du Sri Lanka, du Pakistan, d'Inde, d'Égypte a significativement cru. En Grande-Bretagne, en Italie, aux États-Unis, au Canada, ce sont les entrées de Marocains, de Tunisiens et d'Algériens qui sont en augmentation.

Quant au profil des migrants, il revêt de multiples formes : migrant intellectuel (étudiant, enseignant, chercheur, artiste), migrant économique (par choix ou contraint), migrant temporaire ou permanent, migrant politique, migrant en situation régulière ou irrégulière, migrant familial... Bref, les migrations concernent toutes les catégories de populations.

Dans ce panorama extrêmement contrasté et complexe, les défis présents et à venir sont multifformes. Le réchauffement climatique pourrait aboutir d'ici 2050 selon les experts à des déplacements de 50 à 200 millions de migrants. Mais plus généralement, les tensions démographiques, les calamités naturelles, la raréfaction des ressources naturelles, les conflits armés, les crises politiques et toujours l'espoir de conditions de vie meilleures laissent augurer une poursuite à grande échelle des départs vers les pays riches. Dans les pays développés, les enjeux n'en sont pas moindres : entre les tenants d'une ouverture des frontières et les pressions des opinions publiques en faveur de leur fermeture ou à tout le moins d'une régulation des entrées, le thème de l'immigration et des politiques à mettre en place divise et avive la controverse.

Quelle gouvernance internationale des mouvements migratoires?

Quelle approche au niveau européen de la question migratoire?

Au plan international, les enceintes multilatérales, qui traitent de cette problématique, sont nombreuses : ONU, Haut Commissariat pour les réfugiés, Organisation mondiale des migrations, OIT... Au sein de l'Union européenne, a été adopté, en 2009, le 3ème programme quinquennal dit de Stockholm qui traçait les contours d'un cadre pour une politique européenne de l'immigration et de l'asile. En juin 2014, de nouvelles lignes directrices devaient être adoptées mais le chantier demeure vaste. En effet, il n'existe actuellement pas de politique commune de l'immigration si ce n'est diverses mesures législatives ciblant à chaque fois une catégorie bien particulière de migrants. Politiques de développement et de codéveloppement et politiques migratoires sont à l'échelon international et européen indissociables.

C'est en partant de ce postulat que la section des affaires européennes et internationales se propose, selon une démarche pragmatique et dépassionnée, de préparer un avis pour le premier semestre 2015.